

Le Conseil supérieur de la statistique émet son avis annuel

Le Conseil a passé en revue les avancées et les projets de la statistique officielle, notamment par rapport aux besoins de ses utilisateurs. En accord avec sa mission, il a émis l'avis que voici.

A. BILAN DE L'EXERCICE 2020

1. Le Conseil supérieur de la statistique salue la poursuite de la politique du STATEC de réaliser de nombreuses publications marquantes sur des thèmes économiques, sociaux et environnementaux.
2. Il félicite le STATEC pour son rôle de fournisseur indépendant de statistiques de la santé ainsi que pour la collaboration avec le Ministère de la Santé sur des sujets d'ordre méthodologique. Les statistiques de la santé entrent progressivement dans le cadre de la statistique officielle, et elles devraient en épouser les standards de qualité.
3. Il souhaite que le projet de réorganisation de la méthode d'appréhender la comptabilité nationale poursuive sa progression dans le respect du calendrier prévu.
4. Il prend note des progrès réalisés dans le cadre de l'initiative « Green STATEC » autour des statistiques environnementales, un sujet d'une importance capitale à notre époque.
5. Il constate que le STATEC a démarré des travaux concrets en interne sur des données issues de la téléphonie mobile.
6. Il acte le fait que le STATEC ait su tirer les leçons de la crise pandémique, en identifiant la résilience comme une qualité majeure à développer.
7. Il se réjouit de la continuité dans les efforts consentis par le STATEC en faveur de la démocratisation de l'accès aux données, et tout particulièrement en direction du public jeune.
8. Il met en évidence la publication du deuxième rapport du STATEC consacré au PIB du Bien-être.

9. Il souligne enfin que la dernière enquête consacrée à la confiance et à la satisfaction des utilisateurs de la statistique officielle a confirmé la bonne image du STATEC auprès de son public.

B. PROGRAMME 2021-2023

1. Le Conseil supérieur de la statistique salue le travail fourni pour le recensement de la population, dont la collecte sera organisée en 2021. C'est là une opération statistique fondamentale, qui s'étend de 2018 à 2024, et dont la complexité provient entre autres du volume important de données à gérer.
2. Il invite le STATEC à s'engager dans la seconde phase du projet « Santé pour tous ».
3. Il prévoit que le traitement du « green data » deviendra de plus en plus important, et fait observer que ces données concernent aussi un autre sujet d'actualité, à savoir le bien-être.
4. Il appuie le STATEC dans son choix de l'axe de développement pour le projet de refonte de la comptabilité nationale, cet axe étant celui d'un accroissement de la qualité des données et des résultats.
5. Dans le domaine du PIBien-être, le Conseil attend la publication du troisième rapport sur le sujet. Il estime que la politique de publication régulière d'un rapport va dans la bonne direction.
6. L'initiative de développer la « data science » au STATEC est encouragée par le Conseil, qui souhaite par ailleurs qu'elle dépasse le périmètre de la mobilphonie.
7. Le Conseil prend bonne note de la coexistence de multiples projets prometteurs au sein de l'institut national de la statistique, et appelle de ses vœux une augmentation des moyens financiers mis à disposition pour la conduite de ces projets.

Bureau de presse | Tél 247-84219 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Marc Pauly | Tél 247-88-492